

Soulagement à l'école maternelle du Corbusier

Rezé. Menacé de fermeture, le groupe scolaire de la Maison radieuse est assuré de faire la rentrée 2014.



Cette année, à la maternelle, quarante et un élèves sont répartis dans deux classes. Une école doit compter un minimum de 33 élèves.

« Si vous voulez élever votre famille dans l'intimité, le silence, les conditions de nature, mettez-vous à deux mille personnes, prenez-vous la main. Les parcs seront autour de la maison pour les jeux des enfants, des adolescents et des adultes. La ville sera verte. Et sur le toit, vous aurez des maternelles étonnantes. » Voilà comment Le Corbusier voyait sa Maison radieuse. Mais depuis, l'existence de cette école est régulièrement remise en cause. Le nombre d'élèves diminue dangereusement chaque année. Une école doit compter un minimum de 33 élèves. Chaque rentrée est un casse-tête, pour le groupe scolaire de la Maison radieuse. En décembre, l'inquiétude dominait. L'école était menacée de fermeture.

Mais, il y a quelques semaines, la direction académique a annoncé que l'école aura, en septembre, un ef-

fectif suffisant ; 38 élèves sont d'ores et déjà prévus, sans compter les inscrits de dernière minute. « C'est une excellente nouvelle, se réjouit Martin Gracineau, parent d'élève. La mobilisation des parents, des habitants de la Maison et du quartier et le soutien des élus sont à l'origine de ce retournement de situation. Cependant, cette victoire cache un risque plus grand, la rentrée 2016 est très incertaine puisque 19 élèves quitteront l'établissement en juin 2016. »

Sylvie Riam, directrice de l'école, se dit doublement satisfaite. « Je suis évidemment contente que la rentrée soit assurée. Ce qui est intéressant, c'est qu'une réflexion va être menée sur l'avenir de l'école avec la direction académique, la Ville et les associations. » Une réflexion réclamée également par les parents d'élèves. « Nous demandons au nouveau maire, reprend Martin Gra-

cieau, de la bienveillance devant les demandes de dérogation. Des parents qui travaillent près de la Cité et qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école doivent pouvoir le faire facilement. » Autre revendication des parents d'élèves, c'est la modification du périmètre scolaire afin qu'il soit étendu. « Le nouveau quartier des Bourderies, livrable en 2016, doit faire partie de la zone de l'école. » La décision de modifier le périmètre appartient à la Ville de Rezé.

À la mairie, la prudence domine. Anaïs Gallois, adjointe à l'éducation, dit être « satisfaite, car l'école répond à un besoin. La volonté de la mairie est que l'école vive. Nous allons étudier les demandes du collectif, en veillant à l'équilibre des autres écoles. Cela fera partie d'un débat au conseil municipal. »

Raphaël LAURENT.